



AGREMENT JEUNESSE : W 452002440

BULLETIN D'ADHESION SAISON 2021 - 2022 1^{ère} Inscription Renouvellement**Assemblée Générale le Samedi 27/11/2021 à 18 h 30 - Salle des Fêtes**

Si vous souhaitez qu'une question soit abordée à l'AG, merci de la communiquer à la Présidente **avant le 13/11/2021**
 Le bulletin d'adhésion devra être retourné **avant le 17/10/2021** - Merci

ECRIRE EN MAJUSCULES - SVP

NOM : PRENOM :

Date de Naissance : Téléphone :

Adresse :

Code postal : Commune :

Courriel :

ACTIVITES

- EPL mardi / jeudi EPLP 18h – 19h 19h – 20h
 Sophrologie Tir
 Informatique et Nouveaux Médias lundi Images Numériques mardi
 Théâtre Adultes Ateliers RéRécréatifs
 Taï Chi Chuan Tennis de Table

MONTANT DES COTISATIONS (une adhésion permet de pratiquer plusieurs activités)

L'association est habilitée à recevoir le Pass Loisirs CAF et les coupons sport ANCV.

Pour les adhérents de la saison 2020 – 2021, la Fraternelle offre le tarif « Activité » : ils n'auront à régler que les 10€ d'adhésion à la Fraternelle.

Pour les non-adhérents de la saison 2020 – 2021, voici le détail du montant des cotisations :

	Adhésion à la Fraternelle	Tarif Activité	Total
<input type="checkbox"/> Adulte habitant Bouzy	10 €	25 €	35 €
<input type="checkbox"/> Jeunes nés en 2005 et après		10 €	20 €
<input type="checkbox"/> Etudiants		10 €	20 €
<input type="checkbox"/> Adultes Hors commune		30 €	40 €
<input type="checkbox"/> Responsable de section		/	10 €
<input type="checkbox"/> Adhésion sans activité		/	10 €

Pour les pratiquants du Taï Chi Chuan ou du Tennis de Table qui souhaitent prendre une Licence, ils devront régler en plus le coût de la Licence Sportive :

	Coût de la Licence Sportive <i>(prise en charge de la licence en partie par La Fraternelle)</i>	
	Part Fraternelle	Part Personnelle
Taï Chi Chuan		
<input type="checkbox"/> Habitant de la Commune	15 €	17 €
<input type="checkbox"/> Hors Commune	15 €	17 €
Tennis de Table		
<input type="checkbox"/> Habitant de la Commune	15 €	16 €
<input type="checkbox"/> Hors Commune	15 €	16 €

→ suite au dos de la feuille

Les adhérents des sections « Tennis de table » et « Tai-Chi-Chuan », qui prennent une licence, doivent OBLIGATOIREMENT présenter un certificat médical. Ce certificat est valable 3 ans. Entretemps, ils doivent fournir une attestation de réponse au questionnaire de santé fournis par les animateurs.

Je soussigné(e),, reconnais être en état de santé me permettant de suivre les activités sportives organisées par l'association "La Fraternelle de Bouzy La Forêt" pour la saison 2021/2022, et en assure personnellement l'entière responsabilité.

Date :

Signature :

REGLEMENT (cocher la case)

Espèces Pass Loisirs CAF Coupons sport ANCV Virement possible

Chèque Nom de la Banque :

Nom de l'émetteur du chèque s'il est différent du nom de l'adhérent :

Avez-vous besoin d'un reçu ? OUI NON

L'association est assurée à la MAIF pour toutes ses activités et tous ses adhérents. Elle propose une assurance complémentaire individuelle. Voulez-vous recevoir la documentation concernant cette complémentaire ? OUI NON

Les statuts et le règlement intérieur de la Fraternelle sont à votre disposition sur le site de la Mairie de Bouzy La Forêt, Vie Associative, La Fraternelle de Bouzy la Forêt. Si vous souhaitez les recevoir sous forme papier, merci de nous l'indiquer : OUI NON